

PROCÈS-VERBAL de la réunion ordinaire du conseil d'administration du Cégep de la Gaspésie et des Îles qui a eu lieu **le mercredi 30 septembre 2020**, à 15 h, par vidéoconférence.

SONT PRÉSENTS :

MMES

Arseneau Yolaine, directrice générale
Boyer Julie (parents)
Delaney Claudia (entreprises)
Laflamme Josée (universités)
Larrivée Marie-Lyne (professionnels)
Painchaud France (entreprises)
Solomon Lisandre (enseignante Îles-de-la-Madeleine)

MM.

Arab Malek (groupes socio-économiques) à partir de 16 h
Blouin J. Antonio (commissions scolaires)
Chassé Guillaume (enseignants campus de Gaspé)
Cotton Carol (partenaires du marché du travail)
Côté Jean-Michel (titulaires DEC programmes techniques)
Gagné Jean (directeur des études)
Solomon Jean-Étienne (titulaires de DEC préuniversitaire)

SONT ABSENTS :

Bourg Lise (personnel de soutien)
Stevens Caroline (groupes socio-économiques)

**ASSISTENT À
LA RÉUNION**

Sylvie Laflamme, secrétaire de réunion
Sylvain Vachon, personnel-cadre observateur

ORDRE DU JOUR DU 30 SEPTEMBRE 2020

1. Ouverture de la séance, vérification des présences et nouveau membre au conseil d'administration;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation des procès-verbaux des 17 et 30 juin 2020 et du vote électronique du 1^{er} septembre 2020 ;
4. Procès-verbaux des comités exécutifs des 17 et 30 juin, 6 juillet ainsi que des 11 et 18 septembre 2020;
5. Suivi des procès-verbaux des 17 et 30 juin 2020;
6. Période de questions ;
7. Correspondance :
 - Soutien financier du ministère en période de COVID ;
8. Information du président ;
9. Information de la directrice générale ;
10. Présidence au comité d'audit ;
11. Plan de travail pour 2020-2021 de la directrice générale ;
12. Formation du comité de recours ;
13. Modifications à l'organigramme ;
14. Information du directeur des études ;
15. Calendrier de gestion pédagogique ;
16. Rapport d'autoévaluation du programme de Soins infirmiers au campus de Gaspé ;
17. Approbation des plans de travail annuel et des budgets prévisionnels pour 2020-2021 pour les CCTT : CIRADD, Merinov et Nergica ;
18. Comité éthique recherche ;
19. Projets à l'international ;
20. Suivi campus Montréal ;
21. Autres sujets;
 - Représentant du cégep au conseil d'administration de Merinov ;
22. Levée de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET NOUVEAU MEMBRE AU CONSEIL

Le président du conseil ouvre la réunion à 15 h 05 en souhaitant la bienvenue. La secrétaire générale procède à la vérification des présences et confirme l'atteinte du quorum. Le président souhaite la bienvenue à Mme Marie-Lyne Larrivée qui en est à sa 1^{re} participation au conseil d'administration.

Il souhaite également la bienvenue à M. Jean-Michel Côté qui occupera le poste de titulaire DEC technique. Il convient de confirmer la nomination de M. Côté par voie de résolution.

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DES TITULAIRES DE DEC DES PROGRAMMES D'ÉTUDES TECHNIQUES

Au terme du processus de recrutement pour le poste de représentant des titulaires de diplôme d'études techniques, une personne a répondu à l'appel. M. Jean-Michel Côté est un résident de Gaspé qui a obtenu son diplôme en 2019 dans le programme de Techniques de travail social.

Sur une proposition de M. Guillaume Chassé appuyée par Mme France Painchaud, il est résolu :

« De nommer M. Jean-Michel Côté membre du conseil d'administration, comme représentant des titulaires de DEC technique, pour un mandat de 3 ans à compter du 22 septembre 2020. »

Résolution CA-20-49

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Un sujet sera ajouté au point 21 à la rubrique « autres sujets » soit représentation du cégep au conseil d'administration de Merinov.

Sur une proposition de Mme Josée Laflamme appuyée par Mme Lysandre Solomon, il est résolu :

« D'adopter l'ordre du jour modifié avec l'ajout au point 21. »

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES 17 ET 30 JUIN 2020 ET DU VOTE ÉLECTRONIQUE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2020

La secrétaire générale est exemptée de la lecture des procès-verbaux qui ont été acheminés aux membres en conformité du Règlement n° 1 de régie interne du Cégep.

Sur une proposition de M. Guillaume Chassé appuyée par Mme Julie Boyer, il est résolu :

« D'approuver le procès-verbal de la réunion du 17 juin 2020. »

Résolution CA-20-50

Sur une proposition de Mme Josée Laflamme appuyée par M. Jean Gagné, il est résolu :

« D'approuver le procès-verbal de la réunion du 30 juin 2020. »

Résolution CA-20-51

VOTE ÉLECTRONIQUE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2020

La secrétaire générale présente la résolution découlant du vote électronique du 1^{er} septembre 2020 laquelle sera consignée au procès-verbal de la réunion du 30 septembre 2020. Il s'agit de la résolution CA-20-48 pour l'octroi du contrat d'architecture pour la rénovation de l'extérieure de la résidence étudiante à Gaspé.

OCTROI DU CONTRAT D'ARCHITECTURE POUR LA RÉNOVATION DE L'EXTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE ÉTUDIANTE

Sur une proposition de M. Jean-Étienne Solomon appuyée par Mme Yolaine Arseneau, il est résolu:

« D'octroyer le contrat à l'entreprise « Vachon Roy Bourdages Architectes en consortium» pour la réalisation des plans et devis, pour la rénovation extérieure de la résidence étudiante. »

Résolution CA-20-48

4. PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 17 JUIN ET PROJET DE PROCÈS-VERBAL DES COMITÉS EXÉCUTIFS DU 30 JUIN, 6 JUILLET AINSI QUE DES 11 ET 18 SEPTEMBRE 2020

Le procès-verbal de la réunion du 17 juin est déposé à titre informatif. Celui du 30 juin est déposé comme projet de procès-verbal, car il n'a pas été approuvé par le comité exécutif.

Pour ce qui est des réunions du 6 juillet ainsi que des 11 et 18 septembre, le conseil doit entériner les décisions prises par le comité exécutif qui agit par délégation de pouvoir pendant la période estivale.

Sur une proposition de Mme Julie Boyer appuyée par Mme Lysandre Solomon, il est résolu :

« D'entériner les décisions prises lors des réunions des comités exécutifs des 6 juillet, 11 septembre et 18 septembre 2020. »

Résolution CA-20-52

5. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DES 17 ET 30 JUIN 2020

La directrice générale informe les membres des suivis qui ont été donnés aux décisions adoptées lors des réunions des 17 et 30 juin 2020.

Suivi du procès-verbal du 17 juin 2020

Lettre de Rehill Services inc.

L'interrogatoire de Sylvain par rapport à la poursuite de Rehill a eu lieu au début septembre.

Nergica

Les rencontres se sont poursuivies entre les représentants de deux cégeps, des deux CCTT et le facilitateur du ministère. Les démarches se poursuivent en vue d'en arriver à une conclusion pour ce litige qui porte sur le nom de l'unité de recherche Inergica du Cégep de Sept-Îles.

Projet de Maison du CIRADD

La directrice générale du cégep et la directrice du campus de Carleton-sur-Mer ont rencontré le maire de la Ville de Carleton-sur-Mer pour exposer la vision du cégep envers l'ajout de locaux communautaires au projet. Cet ajout amène une ampleur considérable au projet qui ne rejoint pas l'objectif initial de la mission du CIRADD.

Toutefois, selon M. Lapointe, le besoin demeure pour des logements pour les étudiantes et étudiants dans la Baie-des-Chaleurs. C'est pourquoi on regarde la possibilité de faire une étude conjointement avec la Ville de Carleton-sur-Mer, le cégep et le Centre de service scolaire René-Lévesque.

Suivi des travaux à la résidence étudiante et à la piscine

Les travaux de rénovation à la piscine se poursuivent selon l'échéancier prévu pour une ouverture au public à la fin novembre 2020.

Pour ce qui est des travaux à la résidence concernant la reconstruction des unités détruites par le feu, la fin des travaux est prévue pour le mois d'août 2021.

Offre de formation au collégial

Le sujet a été exposé à la ministre McCann nouvellement arrivée au ministère de l'Enseignement supérieur. La prochaine étape consiste à rencontrer le président directeur général de la Fédération des cégeps pour le sensibiliser aux réalités des cégeps de régions. L'objectif étant de lui démontrer l'impact négatif que la hausse des devis des collèges urbains pourrait avoir sur nos cégeps de régions.

Suivi du procès-verbal du 30 juin 2020

Création d'un poste adjointe ou adjoint administratif

Le processus d'embauche est retardé en raison des imprévus liés à la pandémie.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a eu aucune inscription pour la période de questions.

7. CORRESPONDANCE

- Soutien financier du ministère en période de COVID

Lettre du ministère de l'Enseignement supérieur confirmant du soutien financier en raison des frais encourus par la pandémie pour l'année 20-21.

8. INFORMATION DU PRÉSIDENT

Le président fait le suivi en ce qui concerne l'évaluation du directeur des études et de la directrice générale. Le comité des ressources humaines a terminé les travaux pour l'évaluation annuelle du directeur des études. La conclusion du rapport du comité des ressources humaines démontre un résultat très satisfaisant.

Pour ce qui est du processus d'évaluation pour la directrice générale, le comité des ressources humaines tiendra les rencontres dans les prochaines semaines.

9. INFORMATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La directrice générale transmet ses points d'information.

a); COVID

L'application des mesures sanitaires est bien respectée par les étudiantes et étudiants et le personnel. Le plan d'action prévu pour la session d'automne se déroule comme prévu. Le protocole d'urgence produit par le cégep en prévision d'une deuxième vague a été envoyé au Ministère.

Pour l'instant, un cas de COVID a été confirmé au campus de Gaspé en septembre, mais les mesures préventives ont été appliquées rapidement afin de contrôler la situation.

b) Retour de M. Serge Rochon

Le collège est heureux d'accueillir M. Serge Rochon comme directeur du campus des Îles-de-la-Madeleine. Son entrée en fonction est prévue à la fin novembre.

c) Fondation Cornélius Brotherton

M. William McNeil qui est président de la Fondation a avisé qu'il annoncera son départ à la présidence. Mentionnons que McNeil accordait aussi beaucoup de temps aux travaux administratifs de la Fondation. Afin d'assurer la continuité, la fondation fait appel au cégep pour lui fournir une ressource pour les travaux administratifs. Considérant les retombées concrètes pour la communauté étudiante, le cégep accordera à la fondation, une ressource pour 2 jours par semaine comme agente de soutien administratif. Cette personne sera un employé du cégep, sous la responsabilité des Ressources matérielles et financières, Direction pour laquelle elle travaillera également 3 jours par semaine.

10. PRÉSIDENTE AU COMITÉ D'AUDIT

Lors de la réunion du 17 juin 2020, le conseil a procédé aux élections pour le comité d'audit, mais n'a pas nommé la ou le président du comité. Ainsi, il convient que le conseil nomme un ou une présidente du comité qui est composé de Mme France Painchaud, M. Jean-Étienne Solomon et M. J. Antonio Blouin.

Sur une proposition de Mme Claudia Delaney appuyée par M. Jean-Étienne Solomon, il est résolu :

« De nommer Mme France Painchaud à la présidence du comité d'audit pour l'année 2020-2021. »

Résolution CA-20-53

11. PLAN DE TRAVAIL POUR 2020-2021 DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale dépose son plan de travail pour 2020-2021 lequel a été élaboré en s'alignant avec la planification stratégique. Elle invite les membres à en prendre connaissance et de lui adresser les questions au besoin.

12. FORMATION DU COMITÉ DE RECOURS

Le comité est responsable de traiter équitablement les demandes de recours provenant des étudiants et étudiantes du Cégep en conformité avec le Règlement n° 9. Le comité est

composé de trois personnes nommées annuellement par le conseil d'administration et choisies à même les membres de l'externe.

Ainsi, il convient de procéder à la formation du comité pour l'année 2020-2021.

Sur une proposition de Mme Julie Boyer appuyée par M. J. Antonio Blouin, il est résolu :

« De nommer MM. Jean-Étienne Solomon, Jean-Michel Côté et M. Malek Arab pour faire partie du comité de recours pour l'année 2020-2021. »

Résolution CA-20-54

13. MODIFICATIONS À L'ORGANIGRAMME

La directrice générale présente les deux demandes de modifications à l'organigramme.

La 1^{re} demande consiste à abolir un poste d'agente d'administration et de créer un poste de conseiller ou conseillère en ressources humaines et aux affaires corporatives. Ce nouveau poste regrouperait les tâches associées au secrétariat général et les tâches liées à des fonctions plus juridiques des conventions collectives (10 accréditations) pour la partie des ressources humaines.

Cette analyse a été faite à la suite de l'annonce du départ à la retraite de Mme Sylvie Laflamme qui occupait le poste d'agente d'administration aux affaires corporatives et à la Direction générale. Mme Laflamme assume depuis plusieurs années les tâches cléricales associées à la fonction de secrétaire générale et les tâches liées aux réunions du comité de direction. Nous proposons d'abolir ce poste et de redistribuer les tâches.

Ainsi les tâches liées au comité de direction seraient ajoutées à l'agente de soutien administratif à la Direction générale et les tâches cléricales associées au secrétariat général seraient ajoutées au nouveau poste de conseiller ou conseillère en ressources humaines et aux affaires corporatives que nous demandons de créer. L'objectif étant de répondre adéquatement aux besoins des deux directions. Toutefois, la directrice générale garderait le titre de secrétaire générale.

Considérant les informations fournies, les membres sont d'accord pour la création du nouveau poste.

Sur une proposition de M. Guillaume Chassé appuyée par Mme Julie Boyer, il est résolu :

« D'abolir le poste d'agente d'administration aux affaires corporatives et à la Direction générale et de créer un poste de conseiller ou conseillère aux Ressources humaines et aux affaires corporatives. »

Résolution CA-20-55

La 2^e demande vise à reclasser le poste de conseillère en ressources humaines. Avec l'ajout du volume de travail à la Direction des ressources humaines, particulièrement avec les activités au campus de Montréal, il est proposé par le directeur des ressources humaines de reclasser le poste de conseillère aux ressources humaines par un poste de coordonnatrice. Ce changement permettrait au directeur de confier à la coordonnatrice, les dossiers suivants : gestion de la paie, relations de travail et invalidité en plus de l'accompagnement RH pour le campus de Montréal et Collegia. Cette nouvelle répartition des dossiers donnerait un peu plus d'espace au directeur des Rh pour accompagner et conseiller les gestionnaires et pour faire du développement.

Après avoir obtenu réponse à leurs questions, les membres approuvent la proposition.

Sur une proposition de M. Malek Arab appuyée par M. J. Antonio Blouin, il est résolu :

« De modifier la classification du poste de conseillère en ressources humaines pour le reclasser comme coordonnatrice au service des ressources humaines. »

Résolution CA-20-56

14. INFORMATION DU DIRECTEUR DES ÉTUDES

a) Retour sur les admissions ;

M. Jean Gagné, directeur des études, fait rapport de l'effectif étudiant au 20 septembre 2020. Ce sont 1 038 étudiants et étudiantes qui ont été admis au Cégep de la Gaspésie et des Îles pour le trimestre d'automne 2020 ce qui représente une légère augmentation, malgré l'absence des étudiants internationaux, par rapport à l'automne 2019.

b) Organisation de la session d'hiver 2021

Étant donné l'incertitude entourant la pandémie et les délais à respecter pour prendre les décisions pour la session d'hiver, le collège a décidé des grandes lignes sur le plan organisationnel. Ces décisions tiennent compte de l'avis du comité intercatégoriel mis en place au printemps et des associations étudiantes. Le directeur des études résume les orientations prises pour l'organisation de la session d'hiver 2021 c'est-à-dire :

- Formation hybride ;
- Calendrier scolaire sur 15 semaines ;
- Maintien du cadre-horaire ;
- Cours en présence pour certains laboratoires ;

b) Plan de travail.

Le directeur des études dépose son plan de travail pour 2020-2021 et indique les principaux dossiers sur lesquels il accorder une attention, notamment le soutien aux enseignants pendant cette période de changement pour la méthode d'enseignement.

M. Guillaume Chassé profite de l'occasion pour remercier la direction pour son écoute et son soutien pendant cette période d'ajustement en lien avec la pandémie. Les membres du conseil réitèrent leur appréciation envers le travail remarquable de toute la communauté collégiale pour la session d'automne. Ils soulignent la mobilité du personnel et la capacité, que tous et toutes ont su démontrer pour s'adapter à une situation sans précédent.

Sur une proposition de M. Carol Cotton appuyée par Mme Josée Laflamme, il est résolu :

« D'adresser une motion de félicitations à tout le personnel pour le travail remarquable accompli pendant la session d'automne 2020 étant donné le contexte particulier de la pandémie. »

Résolution CA-20-68

15. CALENDRIER DE GESTION PÉDAGOGIQUE

Conformément à la Politique institutionnelle de gestion des programmes d'études, la Direction des études doit faire approuver un plan d'évaluation de ses programmes d'études basé sur les règles générales fixant les moments d'évaluation des programmes qui se trouvent dans la politique. Le directeur des études présente le calendrier qui a été élaboré pour l'année 2020-2021.

Sur une proposition de Mme Lysandre Solomon appuyée par M. Guillaume Chassé, il est résolu :

« D'approuver le calendrier de gestion pédagogique pour l'année 2020-2021 comme présenté. »

Résolution CA-20-57

16. RAPPORT D'AUTOÉVALUATION DU PROGRAMME DE SOINS INFIRMIERS AU CAMPUS DE GASPÉ

Le comité chargé de faire l'autoévaluation a tenu plusieurs rencontres et a procédé à des consultations en vue d'obtenir les avis nécessaires pour l'autoévaluation du programme.

Le comité a présenté la conclusion de ses travaux à la commission des études lors de la réunion du 9 septembre 2020. Le rapport d'autoévaluation a été approuvé par les membres de la commission des études et il est présenté au conseil pour approbation.

Sur une proposition de M. Jean-Étienne Solomon appuyée par Mme France Painchaud, il est résolu :

« D'approuver le rapport d'autoévaluation du programme *Soins infirmiers 180.A0* au Cégep de la Gaspésie et des Îles tel qu'il a été présenté. »

Résolution CA-20-58

17. APPROBATION DES PLANS DE TRAVAIL ANNUEL ET DES BUDGETS PRÉVISIONNELS POUR 2020-2021 POUR LES CCTT : CIRADD, MERINOV ET NERGICA

Comme prévu dans la reddition de comptes des CCTT envers le ministère et selon l'entente de gestion avec les CCTT, les plans de travail annuel et les budgets prévisionnels pour la période 2020-2021 doivent être approuvés par le conseil d'administration avant d'être déposés au ministère pour le 30 septembre.

Le comité de suivi des CCTT s'est réuni le 25 septembre 2020 pour analyser le plan de travail et le budget de chaque CCTT en vue de faire une recommandation au conseil.

À tour de rôle, les représentants des CCTT sont venus présenter leur plan annuel et les prévisions 2020-2021 de leur CCTT. Au terme de la rencontre, les membres du comité de suivi des CCTT s'entendent pour recommander au conseil d'approuver le plan de travail annuel et le budget prévisionnel pour le CIRADD et pour Nergica.

Sur une proposition de Mme Marie-Lyne Larrivée appuyée par Mme Josée Laflamme, il est résolu :

« D'adopter le plan de travail annuel et le budget prévisionnel pour la période 2020-2021 du Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable. »

Résolution CA-20-59

Sur une proposition de M. Guillaume Chassé appuyée par Mme France Painchaud, il est résolu :

« D'adopter le plan de travail annuel et le budget prévisionnel pour la période 2020-2021 du CCTT Nergica. »

Résolution CA-20-60

Pour ce qui est de Merinov, au terme de la rencontre du 25 septembre, le comité de suivi des CCTT n'a pu approuver le plan de travail et le budget, car Merinov n'a pas fourni la résolution de leur C.A. confirmant l'adoption des documents. De plus, le comité de suivi des CCTT a demandé des renseignements additionnels pour pouvoir finaliser l'analyse.

Le comité de suivi des CCTT s'est donc réuni de nouveau les 29 et 30 septembre et est maintenant en mesure de recommander l'adoption au conseil d'approuver le plan de travail et le budget de Merinov pour 2020-2021.

Sur une proposition de M. J. Antonio Blouin appuyée par M. Malek Arab, il est résolu :

« « D'adopter le plan de travail annuel et le budget prévisionnel du CCTT Merinov, pour la période 2020-2021. »

Résolution CA-20-61

Sur une proposition de M. Guillaume Chassé appuyée par Mme Marie-Lyne Larrivée, il est résolu :

« D'adresser une lettre officielle au conseil d'administration de Merinov demandant à l'organisme de fournir, au comité de suivi des CCTT et au comité d'audit, tous les documents requis incluant les états financiers et le budget prévisionnel de l'OBNL Merinov afin que les 2 comités aient les documents requis pour être capable de faire approuver le plan de travail et le rapport annuel, le budget prévisionnel et les états financiers du CCTT Merinov. »

Résolution CA-20-62

18. COMITÉ ÉTHIQUE SUR LA RECHERCHE (CER)

Rapport annuel pour 2019-2020

Comme il est prévu à la Politique sur l'éthique de la recherche avec les êtres humains, le rapport annuel est présenté aux membres du conseil d'administration à titre informatif.

M. Éric Labbé, invité à la réunion, dépose le rapport annuel 2019-2020 et invite les participants à en prendre connaissance et lui faire part de leurs questions.

Recommandation de signature de l'Entente de reconnaissance de certification éthique pour les projets de recherche multiétablissements à risque minimal avec des êtres humains

Sur une proposition de M. Jean Gagné appuyé par M. Malek Arab, il est résolu :

« Que le conseil d'administration accepte la recommandation de la Fédération des cégeps de faire partie des signataires pour l'Entente de reconnaissance de certification éthique pour les projets de recherche multiétablissements à risque minimal avec des êtres humains. »

Résolution CA-20-63

Modification à la Politique sur l'éthique de la recherche avec les êtres humains

L'introduction, probablement involontaire, d'un « et » à la place du « ou » contenu dans le document ayant servi de source à la politique (cf. EPTC 2 [2018], p. 88) altère la procédure

des évaluations déléguées des projets de recherche et alourdie inutilement la charge de la présidence du comité.

Un changement est donc proposé à la politique.

Sur une proposition de M. Jean-Étienne Solomon appuyée par M. Guillaume Chassé, il est résolu :

De modifier :

« « L'évaluation déléguée ne nécessite la participation que du président et d'un autre membre du comité. Les deux évaluateurs peuvent faire appel aux autres membres du CER ou demander que le dossier soit traité lors d'une séance officielle du CER. » Les actions et décisions de l'évaluateur ou des évaluateurs délégués doivent faire l'objet d'un rapport destiné à l'ensemble des membres CER de sorte que le comité puisse suivre les décisions prises en son nom. »

PAR

« L'évaluation déléguée ne nécessite que la participation du président ou d'un autre membre du comité. L'évaluateur ou les évaluateurs peuvent faire appel aux membres du CER ou demander que le dossier soit traité lors d'une séance officielle du CER. Les actions et décisions de l'évaluateur ou des évaluateurs délégués doivent faire l'objet d'un rapport destiné à l'ensemble des membres CER de sorte que le comité puisse suivre les décisions prises en son nom.

Résolution CA-20-64

Budget pour le CER

Le CER adresse une demande au conseil d'administration en vue d'obtenir un budget pour les activités du CER et pour de la formation de ses membres. Le président du conseil invite le président du CER à adresser sa demande au Service de la recherche et de l'innovation étant donné que les budgets relèvent du volet administratif sous la responsabilité de la direction du collège.

19. PROJETS À L'INTERNATIONAL

M. Sylvain Vachon, directeur de Groupe Collegia donne de l'information concernant les deux projets à l'international : Adaptation des populations côtières et économie bleue (APOCEB) et Gouvernance féminine et innovation (GEFI)

Groupe Collegia a désigné M. Nicolas Simeray pour travailler à la coordination des projets directement sur place au Sénégal. Pour la réalisation de ces projets, M. Simeray doit procéder à des achats qui dépassent parfois 50 000 \$ lesquels doivent être approuvés. Pour éviter des délais pour l'autorisation de ces achats, Groupe Collegia demande au conseil de déléguer le comité exécutif pour approuver les demandes d'achats de 50 000 \$ et plus.

Afin de bien illustrer les dépenses, M. Vachon présentera à la prochaine réunion du conseil, les prévisions budgétaires pour chaque projet en indiquant les dépenses majeures.

Pour la suite, il s'engage à présenter l'évolution des projets lors des réunions du conseil et à faire une reddition de comptes des dépenses engagées.

Sur une proposition de Mme France Painchaud appuyée par Mme Josée Laflamme, il est résolu :

« Que le conseil autorise une délégation de pouvoir temporaire vers le comité exécutif, pour la durée des projets respectifs, afin d'autoriser les achats urgents de plus de 50 000 \$ liés aux projets suivants: Adaptation des populations côtières et économie bleue (APOCEB) et Gouvernance féminine et innovation (GEFI).

Les demandes d'achat seront reçues par courriel et devront être approuvées par au moins deux membres du comité exécutif, excluant la participation de la directrice générale. »

Résolution CA-20-65

20. CAMPUS DE MONTRÉAL : SUIVI

M. Sylvain Vachon transmet l'information aux participants.

La fermeture des frontières a occasionné une diminution de clientèle pour l'automne.

Le campus de Montréal a accueilli 199 étudiants et étudiantes en septembre plutôt que 500 comme prévu initialement.

Par conséquent, le campus de Montréal envisage la formation à distance de Montréal vers l'Inde pour l'automne.

21. AUTRES SUJETS :

Représentation du cégep au conseil d'administration de Merinov

Actuellement le cégep détient un poste au conseil d'administration de Merinov comme administrateur. Ce poste est occupé par M. Laurent Millot et viendra à échéance bientôt et Merinov souhaite savoir si le cégep reconduit le mandat de M. Millot.

La directrice générale demande l'avis des membres du conseil concernant la représentativité du cégep au conseil d'administration de Merinov à savoir si on devrait désigner quelqu'un du personnel du cégep pour occuper le poste ou une personne de l'externe pour représenter le cégep.

Une discussion suit et les membres en viennent à la conclusion de renouveler le poste de M. Laurent Milot comme administrateur pour représenter le cégep.

Sur une proposition de Mme Lysandre Solomon appuyée par Mme Josée Laflamme, il est résolu :

« De mandater M. Laurent Millot pour représenter le cégep au conseil d'administration de Merinov, pour un mandat de deux ans.

Résolution CA-20-67

22. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de M. Jean Gagné, la séance est levée à 16 h 45.

Carol Cotton
Président du conseil d'administration

Yolaine Arseneau,
Directrice générale et secrétaire générale